

A savoir absolument si vous attendez la visite d'Enedis !

Si vous envisagez de refuser l'arrivée des compteurs communicants, ou si votre commune a déjà pris une délibération en ce sens, les industriels vont très probablement envoyer des experts de la communication, des gens spécialement entraînés pour "coincer" ceux qui osent remettre en cause les décisions des "élites". Alors, **ne vous laissez pas faire !**

1) Organisation et déroulement de la rencontre

Prenons le cas d'une délégation envoyée par **Enedis** (ex-ErDF) pour rencontrer les élus d'une commune qui a voté une délibération contre l'arrivée du compteur Linky. Ne croyez pas une seule seconde à la bonne foi d'agents qui viendraient aimablement présenter leurs arguments et écouter les vôtres. En effet, vous allez avoir affaire à des gens **en mission commandée**, dont le seul but va être de "retourner" le Conseil municipal ou, a minima, de le diviser.

Ces gens sont spécialement entraînés pour prendre le pouvoir dans la discussion. Par exemple, ils vont vouloir commencer par projeter une présentation (powerpoint). Le but réel n'est pas d'avancer des arguments (même si c'est bien sûr le cas au passage) mais de se placer en "professeurs" qui détiennent la vérité, et de ramener les autres participants au rang d'élèves tout juste bons à poser des questions.

Il faut donc : soit refuser la diffusion d'une présentation (chacun avance ses arguments oralement, tout le monde est à égalité), soit diffuser aussi une présentation contradictoire (par exemple avec les pages du présent site !)

De même, la réunion doit être menée par un élu (le maire par exemple) chargé de faire en sorte que la parole soit répartie de façon égale (les gens d'ErDF sont entraînés pour confisquer la parole) et de recadrer les interventions agressives.

En effet, un membre de la délégation d'ErDF (dit l' "aboyeur") est chargé d'entrer en confrontation avec la ou les personnes les plus opposées aux compteurs (appelées les "personnes à risques"), afin de tenter de les disqualifier vis à vis de l'ensemble des gens présents.

L' "aboyeur" se disqualifie certes simultanément mais peu lui importe, sa mission est atteinte si les opposants les plus en pointes passent pour des extrémistes, des excités, etc. Le chef de la délégation d'ErDF reprend ensuite la parole en se plaçant "au dessus des polémiques", etc.

2) Stratégie argumentaire lors de la rencontre

La stratégie des communicants d'Enedis (ErDF), outre la tentative de prise de pouvoir, repose principalement sur **un habile retournement des positions** : alors que ce sont eux (ErDF, GrDF, etc) qui veulent bouleverser la situation existante, c'est à dire remplacer nos excellents compteurs actuels par de problématiques compteurs communicants, ils s'arrangent pour vous mettre en porte-à-faux.

Ils vous "obligent" à vous justifier, à "prouver" que les compteurs communicants sont dangereux pour la santé ou pour les libertés, etc.

Vous devez absolument remettre les choses à l'endroit :

Ce sont eux (Enedis, GrDF, etc) qui viennent **chez nous** pour tenter de nous mettre leurs compteurs communicants, c'est donc bien **à eux de se justifier** (s'ils le peuvent !) et pas à nous !

- **c'est à eux de tenter de "justifier"** le fait de jeter 81 millions de compteurs (35 millions pour l'électricité, 35 pour l'eau, 11 pour le gaz) en parfait état de marche. Or c'est injustifiable...

- **c'est à eux de "prouver" de façon irréfutable la prétendue innocuité des compteurs communicants** pour la santé, de prouver que leurs données "ne seront pas piratées", de certifier que ces données ne seront "jamais utilisées à des fins commerciales ou policières", etc. Or personne ne peut assurer que ce ne sera pas le cas...

- **c'est à eux de nous expliquer pourquoi nous devrions accepter de servir de cobayes** pour voir si nous et nos enfants aurons des cancers dans 5 ou 8 ou 12 ans : l'OMS a classé "cancérogènes possibles" les ondes électromagnétiques, **le doute est suffisant pour ne pas se laisser faire**. Ils n'ont qu'à faire les expériences sur leurs propres familles et on en reparle dans 15 ans !

Notons que ce sont parfois des élus qui, sollicités par des administrés qui leur demandent de prendre position, demandent à ces derniers qu'ils prouvent la dangerosité des compteurs communicants.

Non seulement il faut leur expliquer comme ci-dessus que **c'est l'inverse qui doit être fait** (c'est aux industriels de "prouver" que les compteurs ne sont pas dangereux), mais il faut aussi rappeler que ce sont les élus, à commencer par les maires (*), qui seront attaqués en justice en cas de problèmes (personnes devenant électro-sensibles, incendies causés par les compteurs communicants, etc.)

Important : dans tous les cas, exigez de l'opérateur (généralement Enedis pour l'électricité et GrDF pour le gaz, diverses sociétés pour l'eau : Véolia, Sogedo, etc) une **attestation d'assurance** par rapport aux risques causés par les ondes électromagnétiques. Ces opérateurs prétendent qu'il n'y a aucun danger, mais alors **pourquoi les assureurs refusent-ils de couvrir ce risque ?**

Et préparez toute discussion en potassant **ce document**

(*) Le maire pourra être poursuivi pour avoir laissé Enedis remplacer les compteurs électriques car ces derniers [appartiennent aux communes](#), ou pour avoir laissé GrDF ou autres opérateurs (compteurs d'eau en particulier) [installer des antennes dans la commune](#) pour collecter les informations des compteurs.